

LA

# O!ACTUSYNDIC

LA NEWSLETTER POUR **RESTER INFORMÉ**  
ET ÊTRE **AU PLUS PRÈS DU TERRAIN !**

## ASSURER LES ENGINS DE LA COPRO

Une copropriété peut posséder divers engins nécessaires à son entretien : tondeuse, tracteur poubelle...

Dès lors que cet engin est un véhicule terrestre à moteur (VTM), c'est à dire qu'il **circule** sur le **sol**, **mué** par **une force quelconque autre qu'humaine**, et qu'il est **dirigé** par **un conducteur installé sur le véhicule**, une assurance auto spécifique est **obligatoire**.

Le contrat multirisques immeuble n'est pas suffisant, et peu importe ici la notion d'immatriculation ou de circulation sur la voie publique.



## La solution ?

**ODEALIM a une solution pour vous quand bien même nous n'assurerions pas l'immeuble en principal !**

Nous avons, en effet, négocié pour votre parc une formule complète, **au tarif annuel unique de 190 €** par véhicule incluant, sous réserve des clauses et conditions du contrat :

- > Responsabilité Civile
- > Responsabilité Civile outil (dans le cadre du fonctionnement de l'engin)
- > Dommages corporels du conducteur
- > Incendie
- > Vol
- > Protection Juridique automobile

**POUR SOUSCRIRE**, nous vous invitons à vous rapprocher de votre interlocuteur ODEALIM habituel muni des informations suivantes :

- > Copropriété concernée
- > Marque et modèle de l'engin
- > Numéro de série ou Immatriculation
- > Date de première mise en circulation

**Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**

[odealim.com](http://odealim.com)

Le spécialiste de l'assurance immobilière  
qui met de la couleur dans la pierre.

**ODEALIM**

**ASSURCOPRO   ASSURGÉRANCE   FIDENTIALP   JBSA   RIPERT DE GRISSAC   ROSELINE BRUN**

Groupe de sociétés de courtage en assurances dont le siège social est situé au 14 rue de Richelieu à Paris 01. Les cabinets Assurcopro, Assurgérance, Fidentalp, JBSA, Ripert de Grissac et Roseline Brun sont immatriculés à l'Orias en qualité de courtier d'assurance respectivement sous les numéros 07001384, 07002075, 07019280, 07002557, 07019218, 07008316, 10055023, 07004058, 07000241, 07000020 et 07002738 (vérifiable sur le site [www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Chaque cabinet dispose d'une Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances. Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 ([www.acpr.banque-France.fr](http://www.acpr.banque-France.fr)).